

INTERFACE



Différences cantonales en matière d'obtention de prestations sous condition de ressources

Congrès annuel ASPS 2018
Berne, 31 octobre 2018

Dr Oliver Bieri
Interface Politikstudien Forschung Beratung GmbH
bieri@interface-pol.ch

Schafft Wissen | Au service du savoir

INTERFACE

Structure

1. Qu'entend-on par prestations sociales sous condition de ressources?
2. Quel est le «fonctionnement» des prestations sociales sous condition de ressources?
3. Quelles sont les différences cantonales en matière d'obtention de prestations sociales sous condition de ressources? Quelles en sont les causes?
4. Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?
5. Comment évaluer le risque de non-recours?

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen 2

INTERFACE



1. Qu'entend-on par prestations sociales sous condition de ressources?

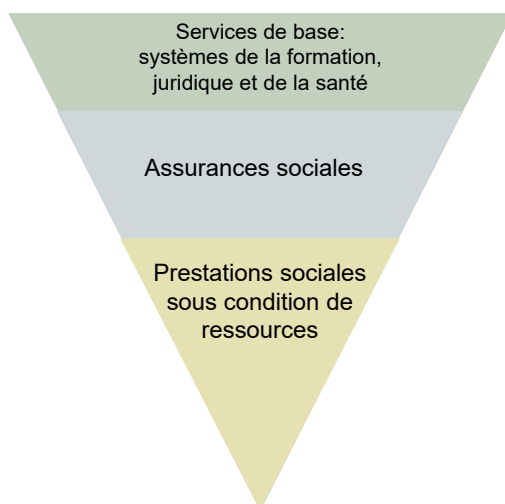
2. Quel est le «fonctionnement» des prestations sociales sous condition de ressources?
3. Quelles sont les différences cantonales en matière d'obtention de prestations sociales sous condition de ressources? Quelles en sont les causes?
4. Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?
5. Comment évaluer le risque de non-recours?

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

3

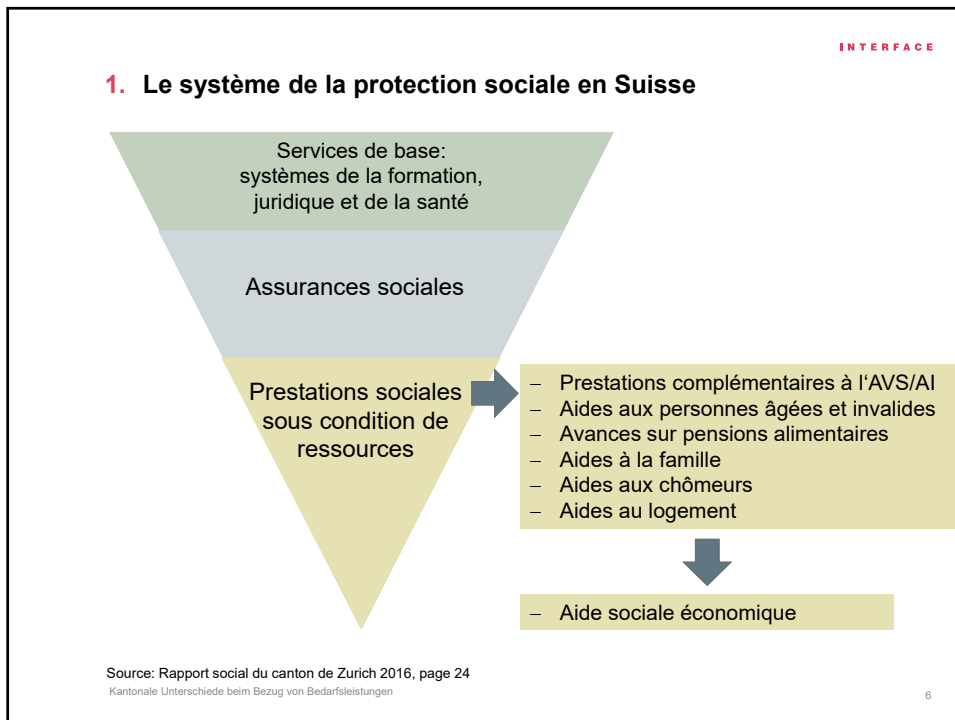
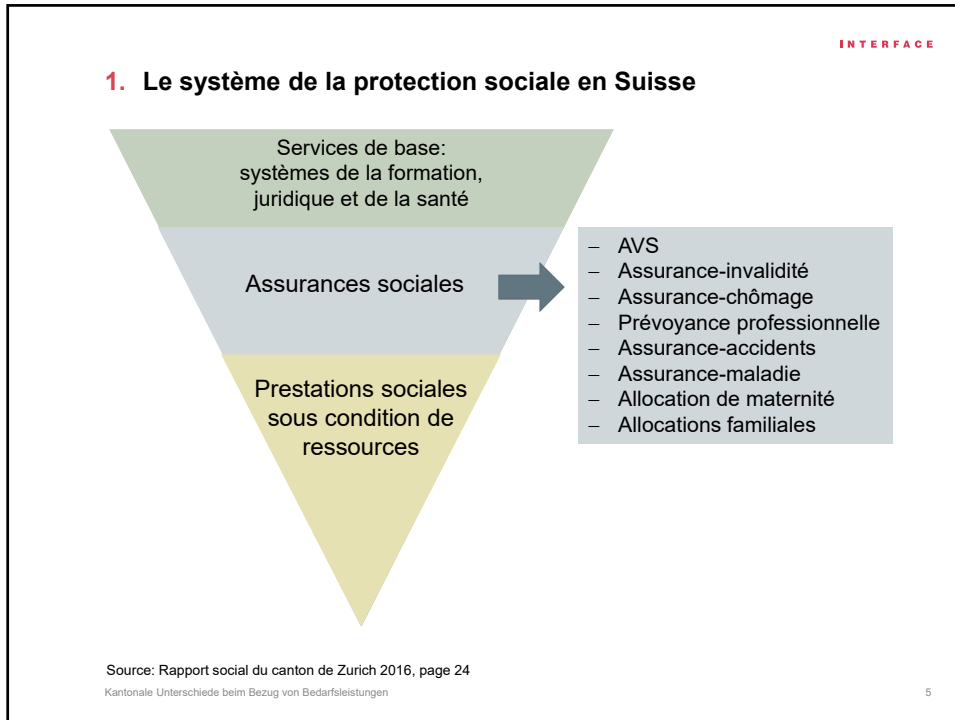
INTERFACE

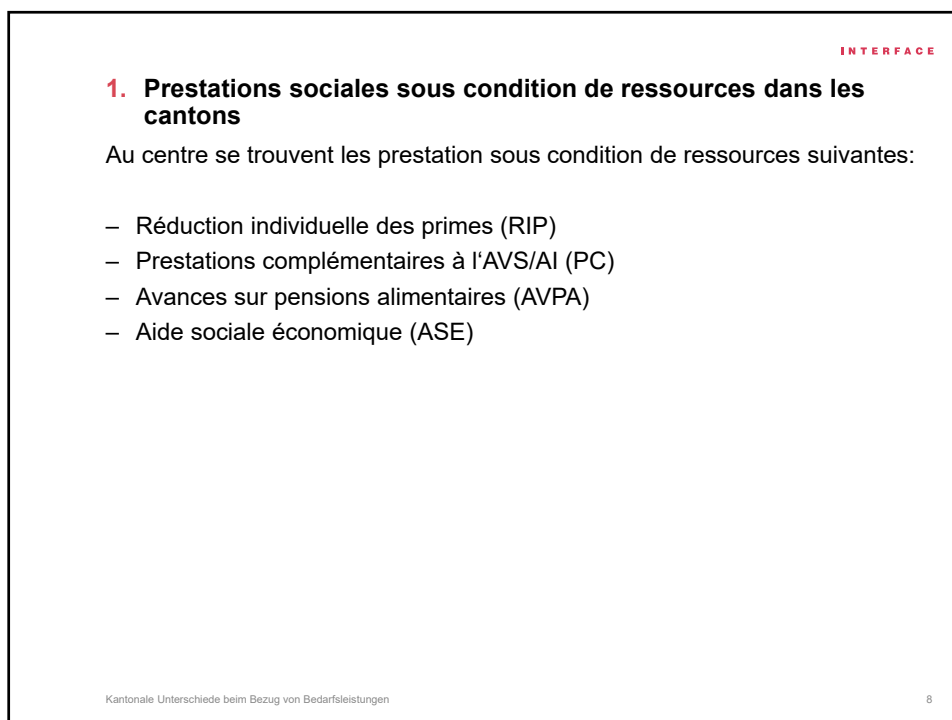
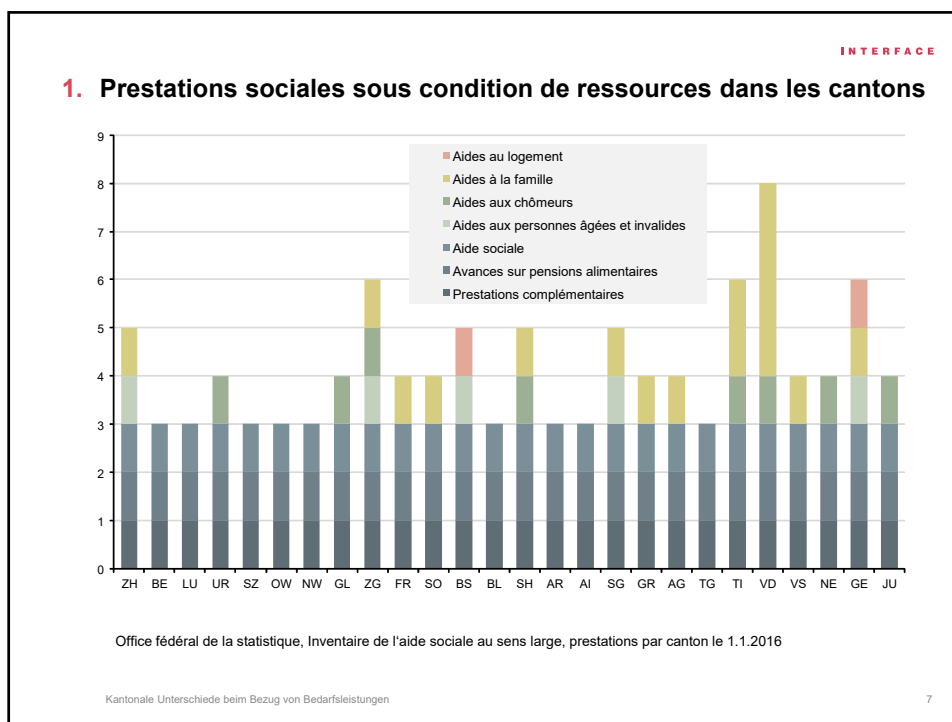
1. Le système de la protection sociale en Suisse



Source: Rapport social du canton de Zurich 2016, page 24
Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

4





1. Qu'entend-on par prestations sociales sous condition de ressources?



2. Quel est le «fonctionnement» des prestations sociales sous condition de ressources?

3. Quelles sont les différences cantonales en matière d'obtention de prestations sociales sous condition de ressources? Quelles en sont les causes?

4. Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?

5. Comment évaluer le risque de non-recours?

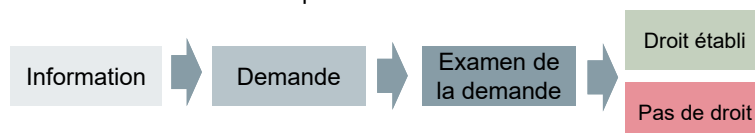
2. Quel est le «fonctionnement» des prestations sociales sous condition de ressources?

- Les prestations ne sont octroyées que lorsqu'une demande est déposée et que le devoir de collaborer est respecté.
- Les prestations sont octroyées en fonction des besoins financiers de la personne concernée.
- Les prestations ne sont octroyées que lorsque les conditions qu'y donnent droit sont réunies:
 - Situation en termes de revenu et de fortune
 - Composition du ménage
 - Age
 - Respect de la subsidiarité
- Le volume de la prestation doit être limité (en termes de montants, de durée).

2. Les prestations sociales sous condition de ressources doivent être demandées

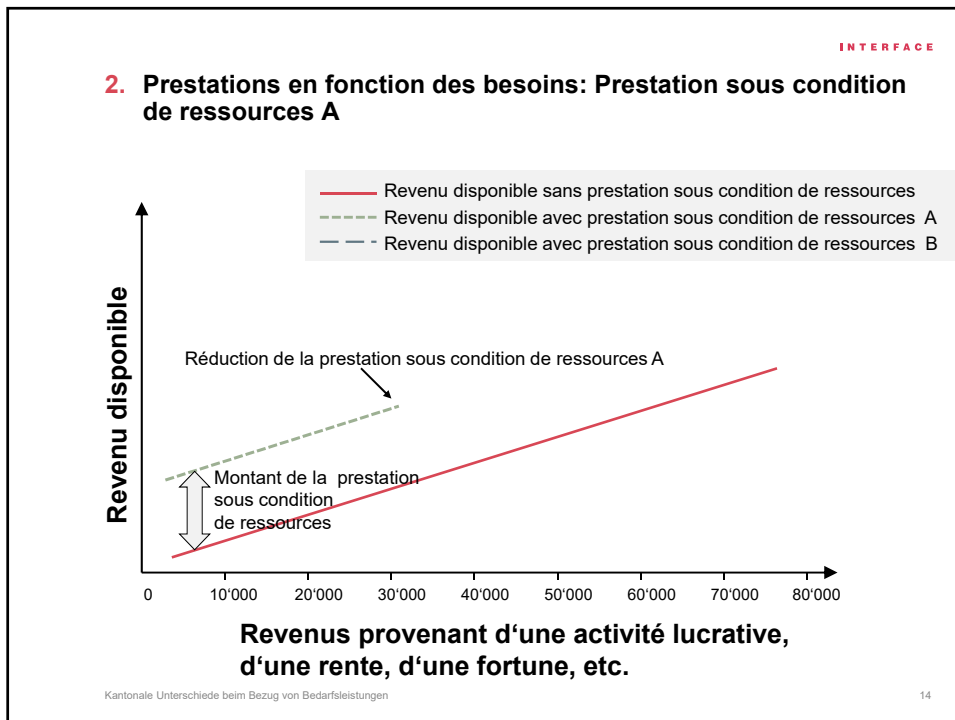
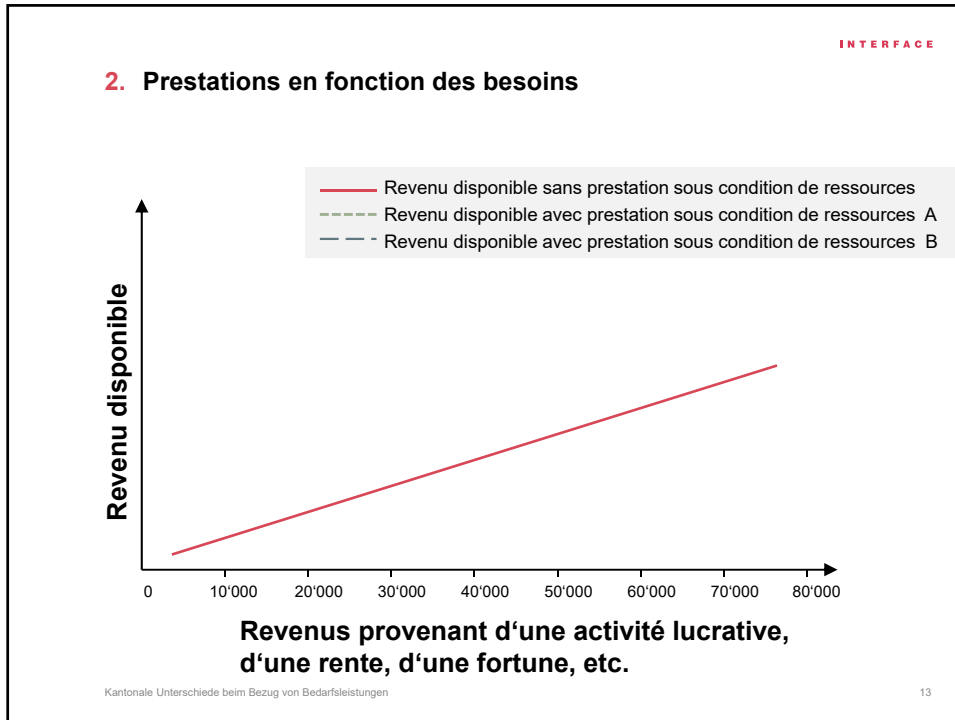
- Les prestations ne sont octroyées que lorsqu'une demande est déposée et que le devoir de collaborer est respecté.

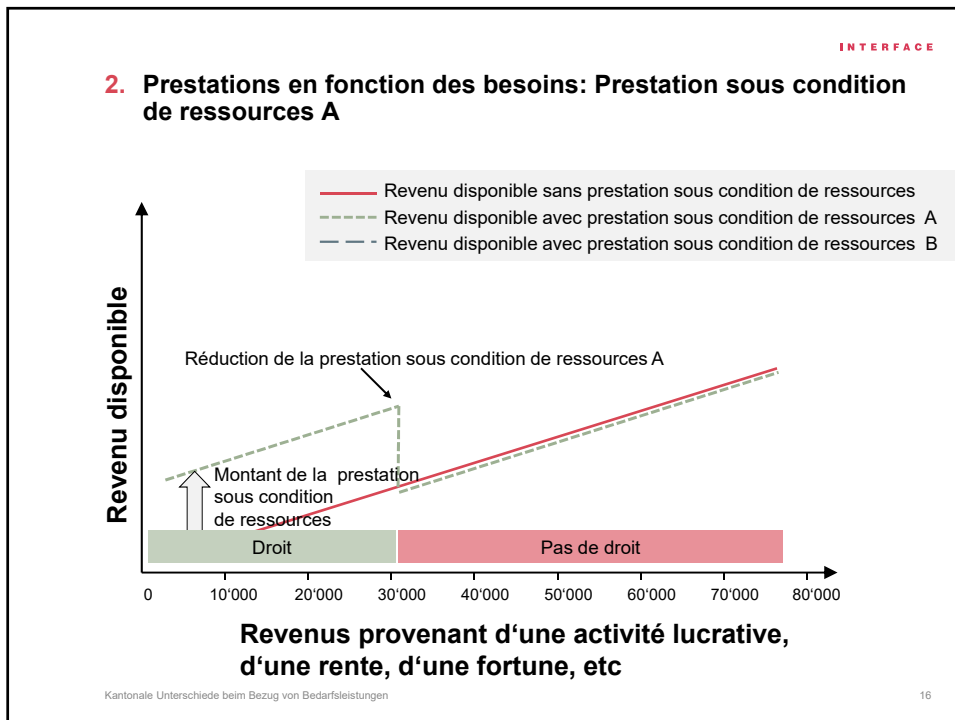
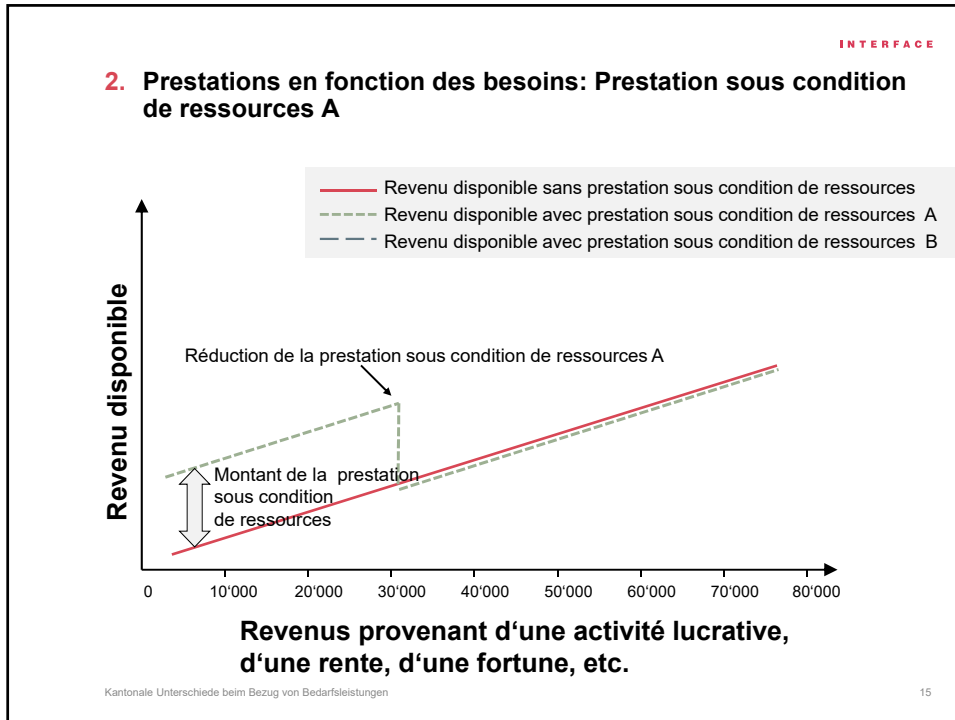
«Itinéraire de l'obtention» de prestations sous condition de ressources:

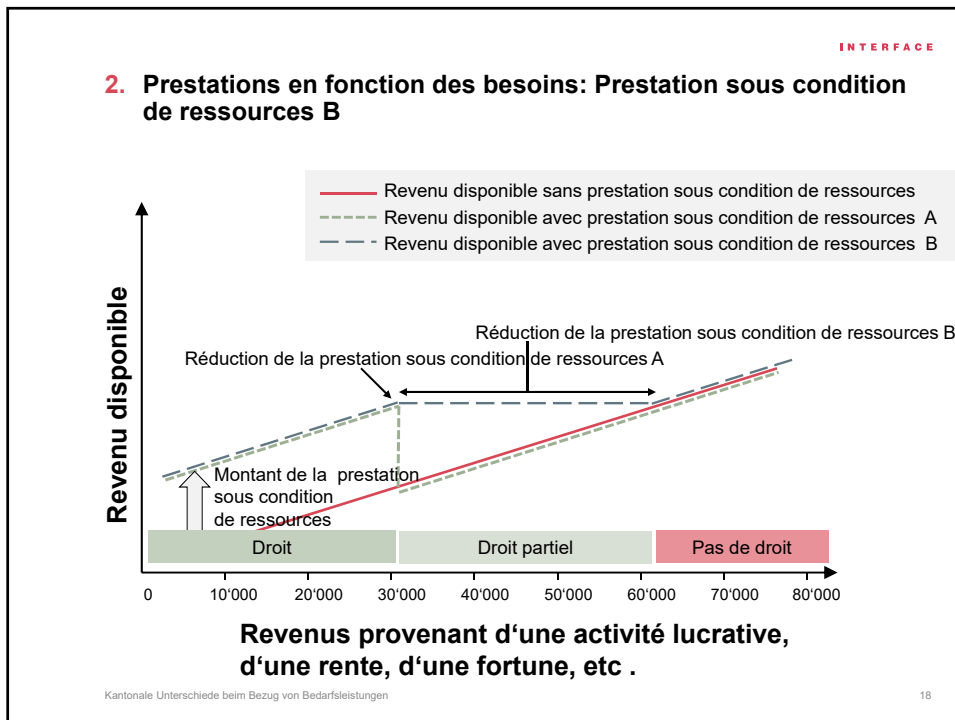
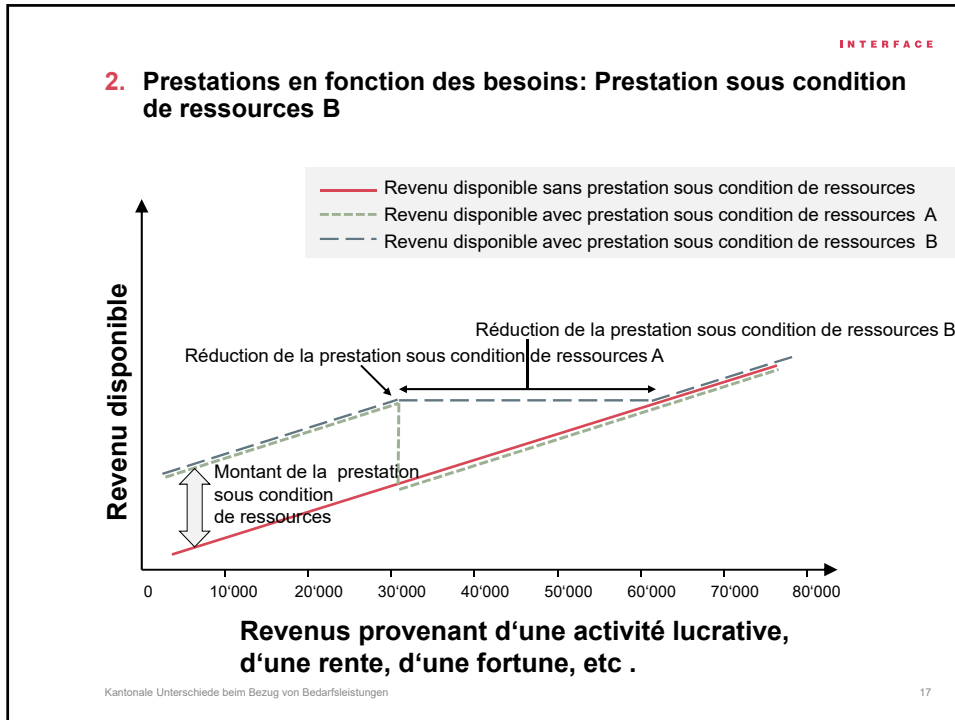


2. Quel est le «fonctionnement» des prestations sociales sous condition de ressources?

- Les prestations ne sont octroyées que lorsqu'une demande est déposée et que le devoir de collaborer est respecté.
- Les prestations sont octroyées en fonction des besoins financiers de la personne concernée.







INTERFACE

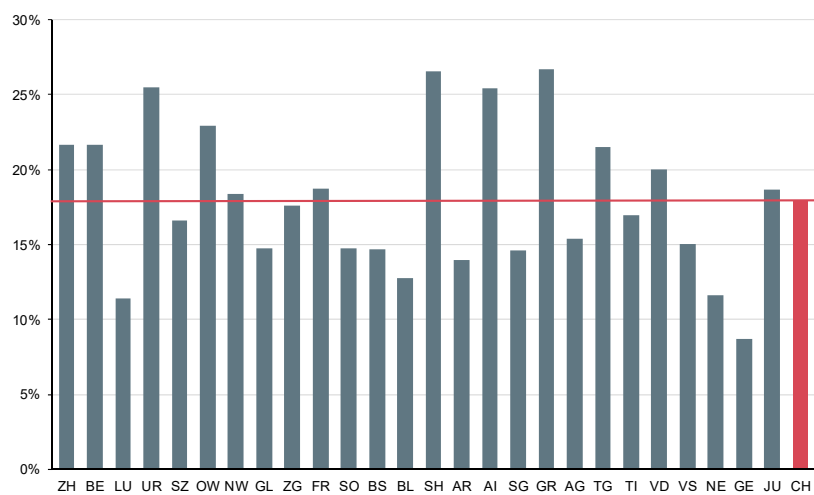
1. Qu'entend-on par prestations sociales sous condition de ressources?
2. Quel est le «fonctionnement» des prestations sociales sous condition de ressources?
- ➔ 3. **Quelles sont les différences cantonales en matière d'obtention de prestations sociales sous condition de ressources? Quelles en sont les causes?**
4. Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?
5. Comment évaluer le risque de non-recours?

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

19

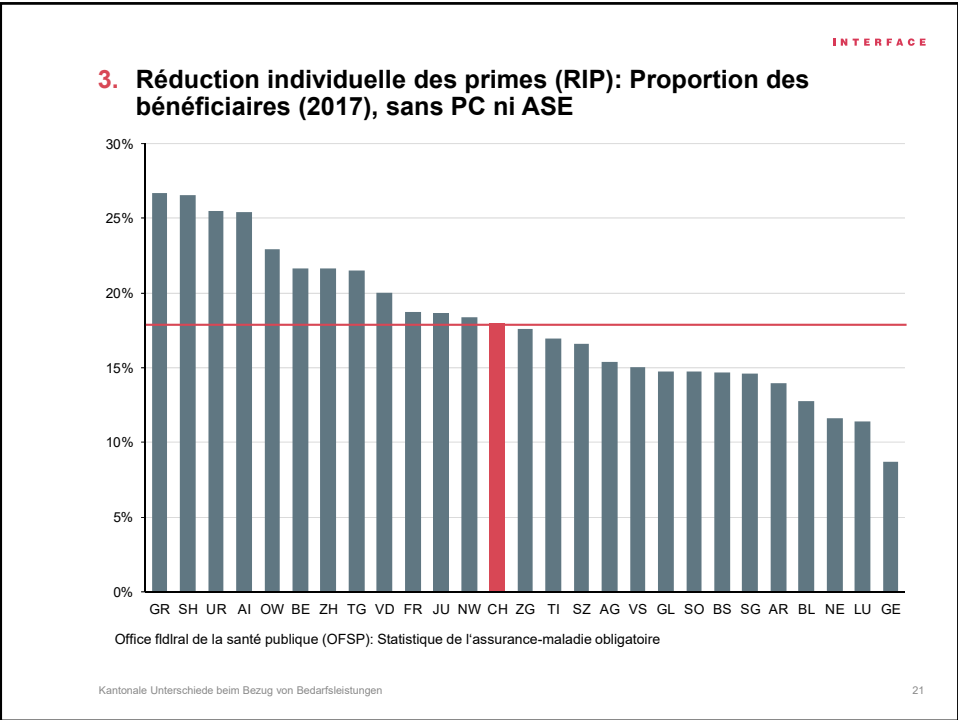
INTERFACE

3. Réduction individuelle des primes (RIP): Proportion des bénéficiaires (2017), sans PC ni ASE



Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

20



INTERFACE

3. Etablissement du droit à la prestation (état: 2014)

Canton	Etablissement du droit
ZH	Avis individuel
BE	Automatique
LU	A la demande / avis individuel (si la demande déposée au cours deux années précédentes)
UR	Automatique
SZ	Avis individuel
OW	Avis individuel
NW	Avis individuel
GL	Avis individuel (à tous les ménages)
ZG	Avis individuel
FR	Avis individuel
SO	Avis individuel
BS	A la demande (unique)
BL	Avis individuel
SH	Avis individuel
AR	Avis individuel
AI	Automatique
SG	Avis individuel
GR	Avis individuel / automatique (si obtention de RIP l'année précédente et maintien du droit)
AG	Avis individuel
TG	Avis individuel
TI	Avis individuel
VD	Avis individuel
VS	Automatique (si imposé dans les règles)
NE	Automatique (pour personnes exerçant une activité lucrative dépendante, sinon: avis individuel)
GE	Automatique
JU	Automatique

Source: Monitoring 2014, Wirksamkeit der Prämienverbilligung, B,S,S, page: 23 22

INTERFACE

3. Réduction individuelle des primes (RIP):

Causes possibles des taux d'obtention différents:

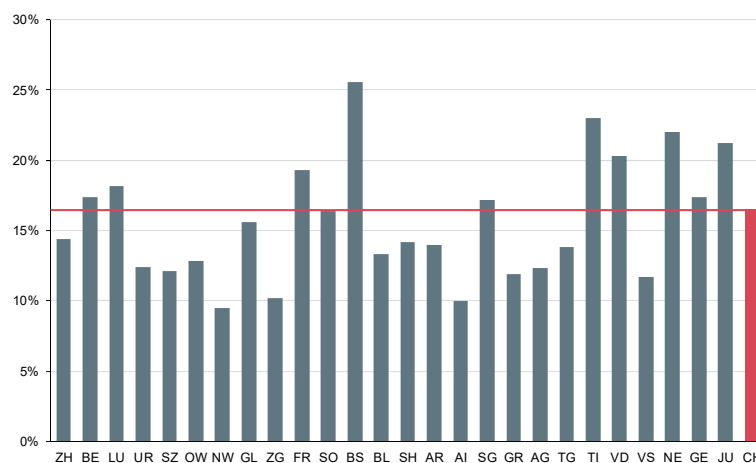
- Les segments de revenu ayant droit à une RIP sont définis de manière différentes (pas de directives de la Confédération)
- Les bases de calcul du droit sont différentes d'un canton à l'autre (revenu déterminant, niveau maximal de la réduction, etc.)
- Les moyens engagés par les cantons en faveur de la RIP sont différents
- Le degré d'information de la population joue probablement en rôle plutôt marginal (infos des assureurs-maladie et des structures d'exécution)
- Dans la plupart des cantons, il existe un avis/un automatisme en cas de droit potentiel

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

23

INTERFACE

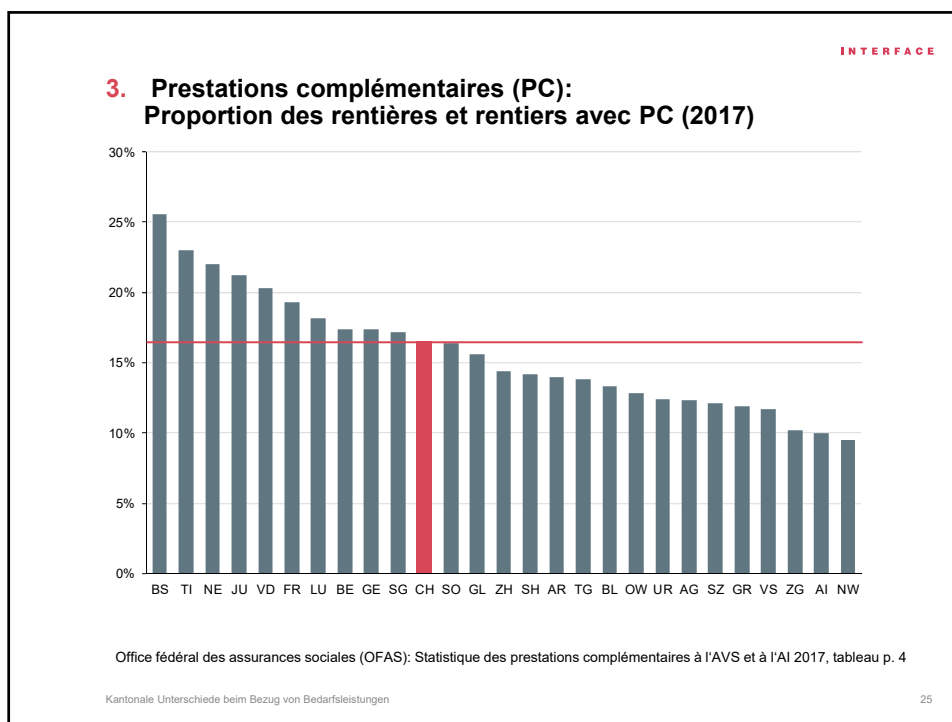
3. Prestations complémentaires (PC): Proportion des rentières et rentiers avec PC (2017)



Office fédéral des assurances sociales (OFAS): Statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI 2017, tableau p. 4

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

24



INTERFACE

3. Prestations complémentaires (PC)

Causes possibles des taux d'obtention différents (étude ecoplan 2006):

	Variables	Influence positive ou négative sur le taux PC (en cas d'augmentation de la valeur de la variable)
Facteurs structurels	Niveau de revenu	-
	Charge fiscale des bas revenus	+
	Niveau de loyer	+
	Taux de propriété de logement	-
	Caractère rural	-
	Niveau de formation	-
	Proportion de rentiers/ères étrangers	+
	Proportion des rentiers/ères exerçant une activité lucrative	-
	Attitude politique „Développement de l'Etat social“	+
	Région linguistique Suisse latine	+

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

26

3. Prestations complémentaires (PC)

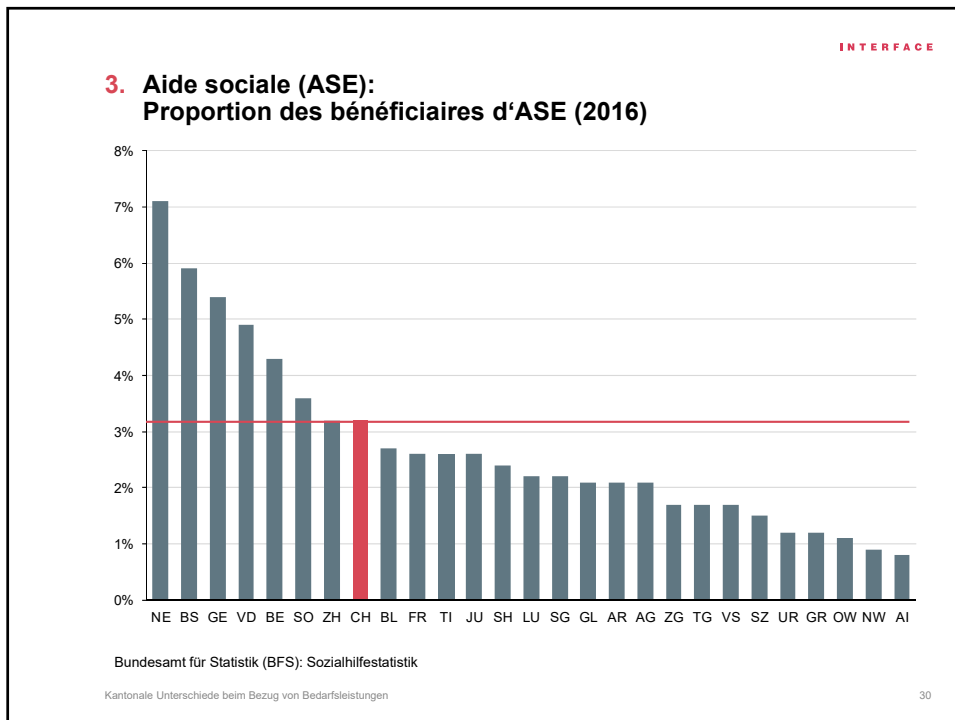
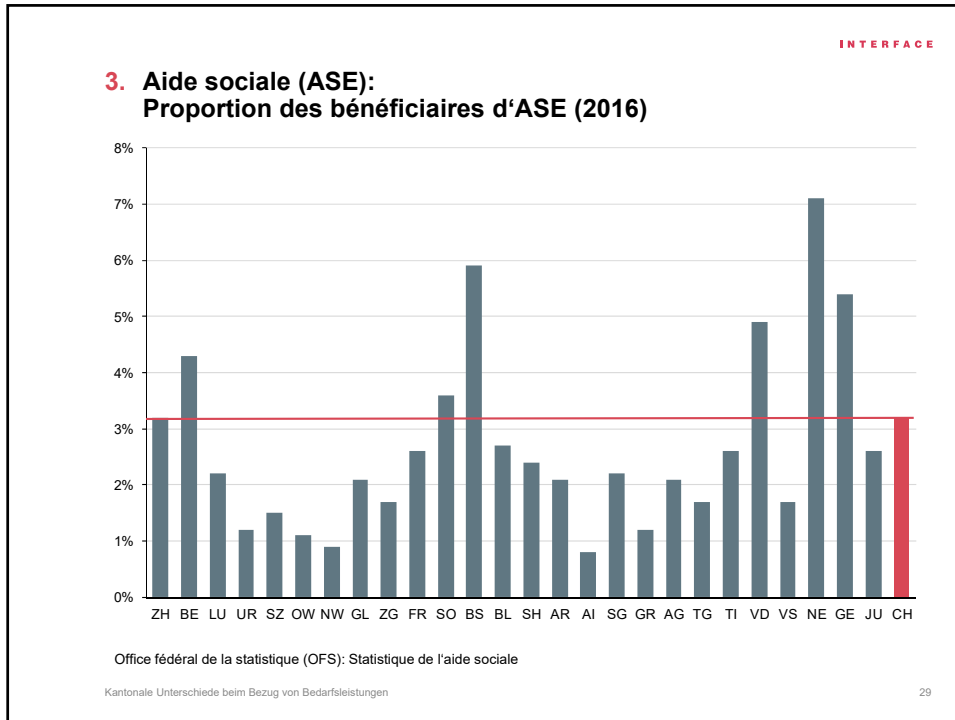
Causes possibles des taux d'obtention différents (étude ecoplan 2006):

	Variables	Influence positive ou négative sur le taux PC (en cas d'augmentation de la valeur de la variable)
Facteurs spécifiques aux PC	Clé de financement des PC (part à assumer par la commune elle-même)	-
	Information par l'office AVS	+
	Information par les structures d'exécution PC	+
	Prise en compte de la fortune (franchise sur les biens immobiliers)	+

3. Prestations complémentaires (PC)

Causes possibles des taux d'obtention différents:

- Les taux PC sont beaucoup plus fortement influencés par des facteurs structurels que par l'information et d'autres facteurs spécifiques aux PC
- La structure démographique joue un rôle essentiel
- De nombreux centres de conseil ainsi que les prestataires de services dans le système de santé informent sur les PC
- Les organes d'exécution des PC estiment le taux de non-obtention selon l'étude d'ecoplan à 6% en moyenne (nettement plus faible pour les personnes résident dans des EMS)



INTERFACE

3. Aide sociale (ASE)

Causes possible des taux d'obtention différents:

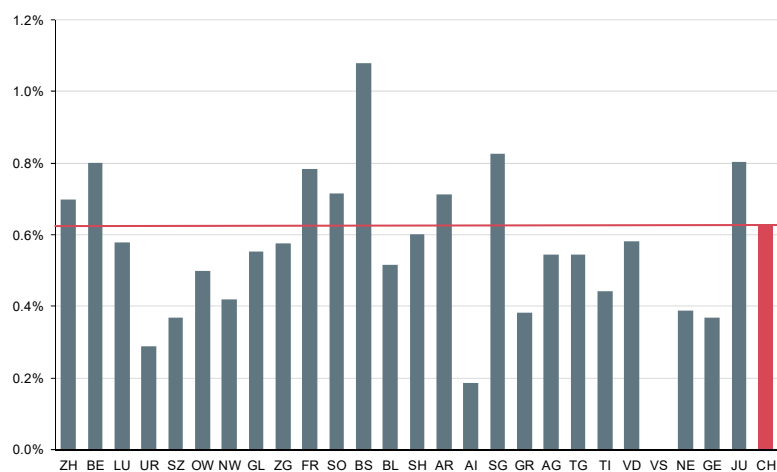
- Les cantons aux centres urbains connaissent en général des taux d'obtention plus élevés (NE, BS, GE, VD et BE)
- ZH est le seul canton urbain avec un taux d'obtention moyen
- En revanche, les cantons à caractère rural présentent des taux en dessous de la moyenne
- La risque d'aide sociale est en corrélation positive avec la taille de la commune
- La composition démographique est importante:
 - Les mineurs et les ressortissants étrangers sont exposés à un risque d'aide sociale plus élevé

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

31

INTERFACE

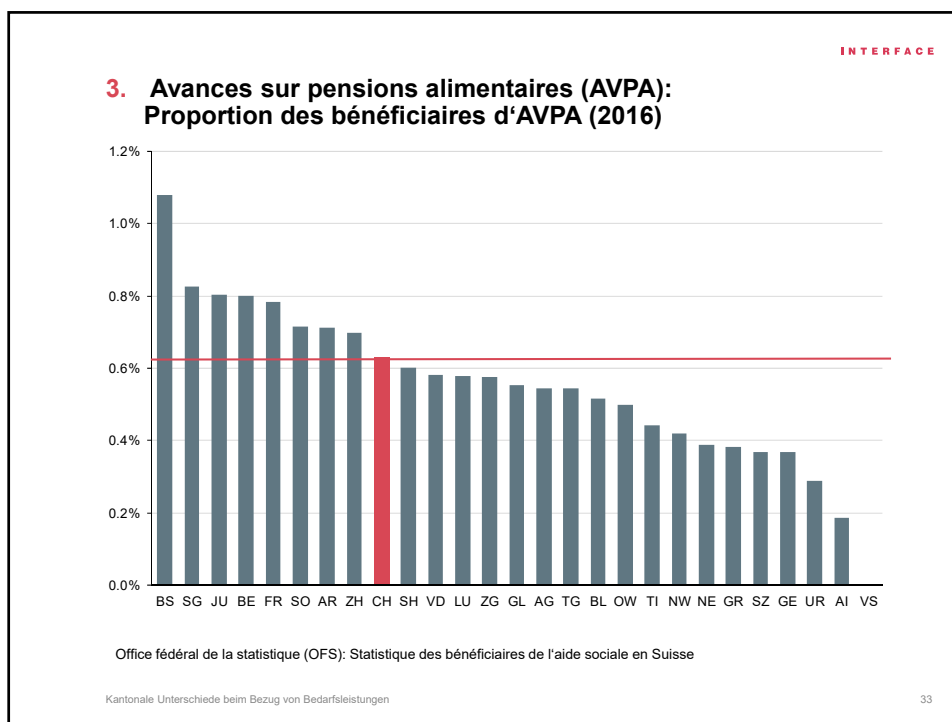
3. Avances sur pensions alimentaires (AVPA): Proportion des bénéficiaires d'AVPA (2016)



Office fédéral de la statistique (OFS): Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

32



INTERFACE

3. Avances sur pensions alimentaires (AVPA)

Causes possibles des taux d'obtention différents:

- Le taux des AVPA est plus élevé dans les communes de taille plus grande
- Le taux des AVPA est plus élevé parmi le population étrangère
- Pas de lien avec le fait que les AVPA soient octroyées uniquement pour des enfants ou également pour des adultes (ZG, FR, VD, VS, NE, GE, JU)

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen 34

3. Causes des taux d'obtention différents

Conclusion:

- Différences cantonales considérables en matière d'obtention de prestations sociales sous condition de ressources
- Une explication définitive des taux d'obtention différents est difficile
- On peut faire la distinction entre deux types de causes:

1. Processus:

- Information
- Modalités du système de dépôt de demande
- Définition du droit à la prestation
- Ressources engagées pour les prestations sociales sous condition de ressources

3. Causes des taux d'obtention différents

Conclusion:

- Différences cantonales considérables en matière d'obtention de prestations sociales sous condition de ressources
- Une explication définitive des taux d'obtention différents est difficile
- On peut faire la distinction entre deux types de causes:

2. Structures:

- Composition de la population (proportion des personnes âgées, proportion des enfants, proportion de la population étrangère)
- Taille de la commune (caractère rural ou urbain)
- Différences culturelles (conception du rôle de l'Etat vs celui de l'individu)

INTERFACE

1. Qu'entend-on par prestations sociales sous condition de ressources?
2. Quel est le «fonctionnement» des prestations sociales sous condition de ressources?
3. Quelles sont les différences cantonales en matière d'obtention de prestations sociales sous condition de ressources? Quelles en sont les causes?
- ➔ 4. **Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?**
5. Comment évaluer le risque de non-recours?

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

37

INTERFACE

4. **Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?**

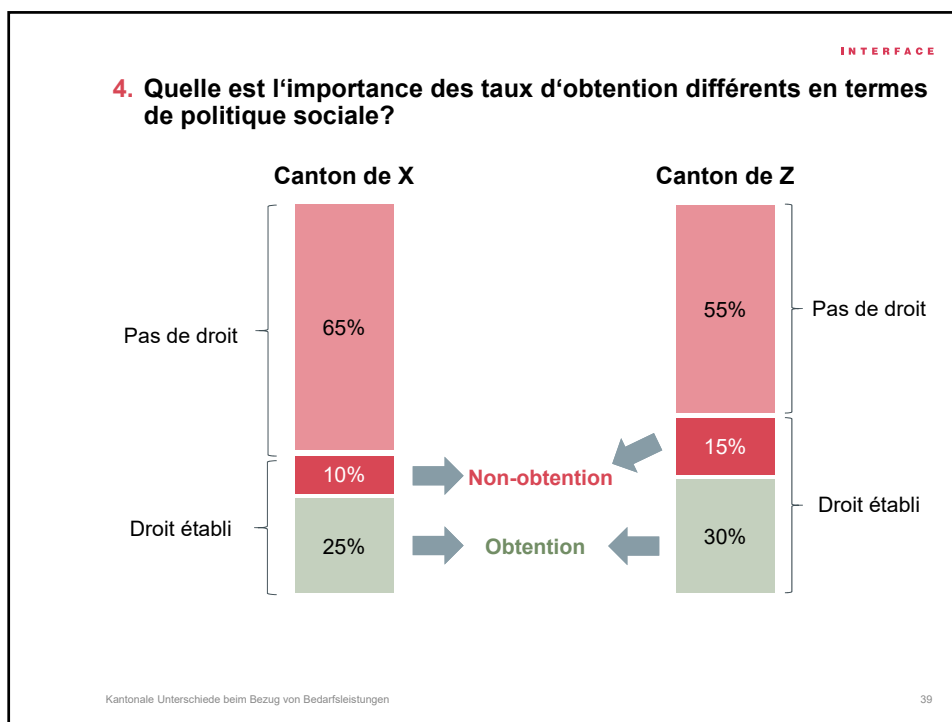
Qu'est-ce qui est «mieux»?

- Dans le **canton de X, 25 %** de la population touchent la **prestation sous condition de ressources A**.
- Dans le **canton de Z, 30 %** de la population touchent la **prestation sous condition de ressources A**.



Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

38



INTERFACE

4. Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?

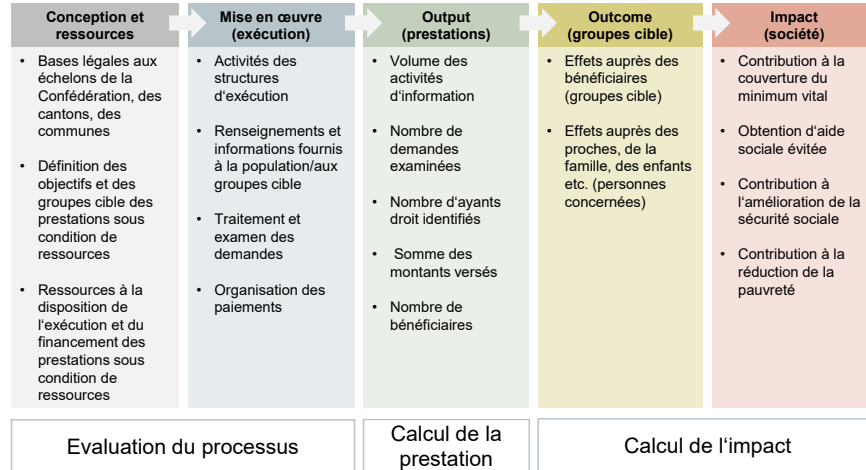
Nous ne pouvons pas évaluer l'importance des taux d'obtention en termes de politique sociale, lorsque nous ne savons pas

- la taille du cercle des **ayants droit**.
- le volume des **ressources globales** distribuées.
- les **montants** que les **bénéficiaires** individuels obtiennent.
- les **effets** auprès des bénéficiaires.

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen 40

4. Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?

Modèle d'impact pour les prestations sous condition de ressources



Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

41

4. Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?

Questions possibles concernant l'efficacité en termes de politique sociale...

... de la **réduction des primes:**

—

... des **prestations complémentaires:**

—

... de l'**aide sociale:**

—

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

42

INTERFACE

1. Qu'entend-on par prestations sociales sous condition de ressources?
2. Quel est le «fonctionnement» des prestations sociales sous condition de ressources?
3. Quelles sont les différences cantonales en matière d'obtention de prestations sociales sous condition de ressources? Quelles en sont les causes?
4. Quelle est l'importance des taux d'obtention différents en termes de politique sociale?



5. Comment évaluer le risque de non-recours?

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

43

INTERFACE

5. Analyse du risque de non-recours aux prestations sous condition de ressources

Vue d'ensemble de l'importance des prestations sous condition de ressources:

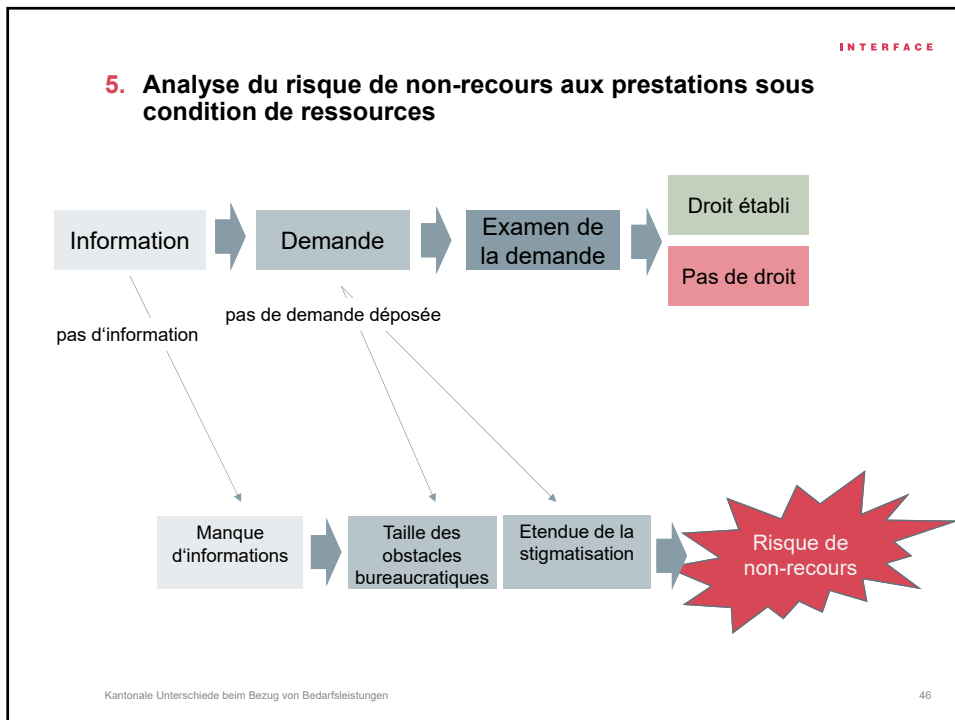
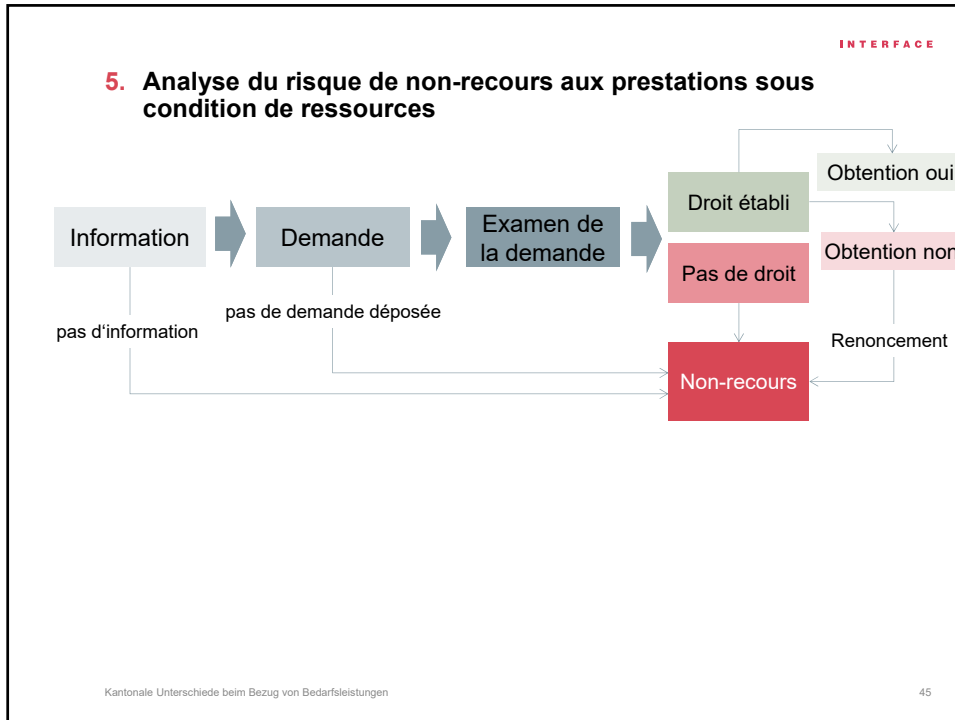
	Nombre de bénéficiaires	Somme des prestations s.c.r. en mio de francs	Montant moyen par tête en francs	Taux d'obtention moyen
RIP*	1'505'611	2'021	1'342	18.0%
PC	322'780	4'939	15'301	16.5%
ASE	264'992	2'722	10'272	3.2%
AVPA**	50'591	111	2'193	0.6%

* Sans bénéficiaires de prestations complémentaires et d'aide sociale

** Données par cas

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

44



INTERFACE

5. Analyse du risque de non-recours aux prestations sous condition de ressources

	Information	Demande		Ampleur des dommages	Valeur du risque
	Manque d'informations	Taille des obstacles bureaucratiques	Etendue de la stigmatisation		
RIP					
PC					
ASE					
AVPA					

Faible:	1
Moyen:	2
Elevé:	3

Probabilité(s) d'occurrence x Ampleur des dommages = Valeur du risque

Kantonale Unterschiede beim Bezug von Bedarfsleistungen

47